

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 10 MARS 2023 À 16 H 00

Rapport N° 33

AIDE AUX COMPAGNIES DE SPECTACLE VIVANT CLERMONTOISES

Aujourd'hui L'an deux mille vingt trois, le dix mars, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 24 février 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

Préside la séance : Olivier BIANCHI, Maire

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Conseiller(e)s présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Magali GALLAIS pouvoir à Samir EL BAKKALI, Marion BARRAUD pouvoir à Thomas WEIBEL, Alexis BLONDEAU pouvoir à Fatima BISMIR, Diego LANDIVAR pouvoir à Marianne MAXIMI, Catherine PINET-TALLON pouvoir à Cécile LAPORTE, Stanislas RENIE pouvoir à Eric FAIDY

Conseiller(e)s excusé(e)s :

Odile VIGNAL

M. DUBREUIL arrive pendant l'intervention de M. le Maire sur la Capitale Européenne de la Culture.

Arrivées de M. BRENAS, M. GODARD (fin du pouvoir à Mme FERREIRA de SOUSA) et Mme BERNARD (fin du pouvoir à M. MAQUAIRE-BEAUSOLEIL) pendant le diaporama de la question 2. Arrivée de Mme JOSEPH pendant le débat de la question 2 (fin du pouvoir à M. PEYRE). Arrivée de Mme BISMIR avant le vote de la question 3 (pouvoir de M. BLONDEAU). Départ de Mme DULAC ROUGERIE avant le vote de la question 4 (pouvoir à M. le Maire). Départs de M. LANDIVAR (pouvoir à Mme MAXIMI) et Mme GALLAIS (pouvoir à M. EL BAKKALI) pendant le débat de la question n°9bis. Arrivée de Mme DULAC ROUGERIE avant le vote de la question 10 (fin du pouvoir à M. le Maire). Départ de Mme CANALES avant le vote de la question 54 (pouvoir à M. le Maire).

M. FAIDY demande une suspension de séance que M. le Maire accorde. Départ de M. ADENOT pendant la suspension de séance. Le quorum étant atteint, M. le Maire reprend la séance.

Rapport N° 33
AIDE AUX COMPAGNIES DE SPECTACLE VIVANT CLERMONTOISES

Les demandes d'aide à la création pour 2023 ont été examinées par une commission présidée par l'Adjointe à la Culture, Mme. Isabelle LAVEST les 16 et 17 janvier 2023. 13 demandes ont ainsi été reçues cette année à la Direction de la Culture.

L'enveloppe disponible au BP2023 est de 69 000 €.

Pour rappel, les catégories sont les suivantes :

Catégorie A – Conventionnement triennal – de 20 000 à 40 000 €

(les compagnies conventionnées ont fait l'objet d'une délibération spécifique)

Catégorie B – Projets à rayonnement régional ou extra-régional, portés par des professionnels reconnus : de 5 à 15 000 €

Catégorie C – Soutien à l'émergence : 4 000 €

Catégorie D – Petite forme : 4 000 €

Catégorie LABO – Accompagnement au travail de recherche : Plafonné à 2 500 €

CATEGORIE B – Projets à rayonnement local ou supra-local portés par des professionnels reconnus

Compagnie : La Fauvette

Titre de la création : Entre les barreaux

Discipline : Cirque

Direction artistique : collective : Mariotte Parot, Carole Vigné, Marie Bouvier...

La Fauvette est une jeune compagnie clermontoise spécialisée dans les arts du cirque. Sa première création, « Comme toi tu me vois », a été largement diffusée à Clermont-Ferrand et sur le département, en salle comme en extérieur. Sa deuxième création, « Entre les barreaux », abordera la question de l'enfermement carcéral en utilisant les arts du cirque et de la danse. Il s'agit d'un duo féminin, assuré par Mariotte Parot (circassienne) et Marie Bouvier (danseuse). Cette création évoquera l'impact de l'enfermement sur les corps, notamment les corps féminins. Les deux artistes évolueront sur une structure métallique, réalisée par Clément Dubois, qui représente une cellule carcérale, avec des agrès de cirque intégrés.

En parallèle du spectacle, la compagnie souhaite donner des ateliers en milieu carcéral de façon à venir à la rencontre de détenues, voire peut-être de jouer le spectacle dans les établissements pénitentiaires. Des contacts ont déjà été pris en ce sens avec l'établissement de Riom en partenariat avec l'association Cultures du cœur.

Des résidences sont prévues à Pont du Château, Riom, et à la Cour des Trois Coquins. La création est prévue à la Cour des Trois Coquins en novembre 2023. D'autres dates sont prévues sur le département. Cette jeune compagnie est accompagnée par la Cour des Trois Coquins et réalise un travail cohérent au sein des réseaux de diffusion (réseau cirque notamment, avec une période de résidence à Marseille)

Budget total de création : 66 575 €
Subvention sollicitée : 8 000 (12%)
Subvention proposée : 6 000 €

Autres subventions sollicitées :
DRAC AURA : 13 000 €
Région AURA : 8 000 €
Département Puy-de-Dôme : 8 000 €

Compagnie : Compagnie Et si demain...

Titre de la création : Un 17 mars

Discipline : Théâtre

Direction artistique : Marie Duverger

La compagnie Et si demain, dirigée par Marie Duverger, est installée à Clermont-Ferrand depuis 2022. La création « Un 17 Mars » traite du moment où nous avons basculé du jour au lendemain dans le confinement. A travers des témoignages recueillis auprès d'anonymes, cette pièce se glisse dans le quotidien de plusieurs individus durant cette période : 5 comédiens incarneront 9 personnages dont les vies basculent (un médecin, une étudiante, un couple de retraités ...), alternant des moments de jeu réaliste avec des moments comiques ou des séquences de théâtre corporel.

Les personnages seront interprétés par les comédiens professionnels comme Chéryl Maskell, Fabrice Roumier, Dorian Sauvage, Danièle Rochard, et Marie Duverger.

La scénographie sera matérialisée par des espaces lumineux qui découperont l'espace de chacun des foyers, ainsi que par des grands portants sur lesquels seront exposés des œuvres de l'artiste auvergnat Rope.

La création bénéficie du soutien de la Ville de Romagnat (accueil en résidence et diffusion) et sera jouée en avant-première à la Cour des Trois Coquins les 10 et 11 mars 2023.

Budget total de création : 59 834 €
Subvention sollicitée : 10 000 € (16,7 %)
Subvention proposée : 7 000 €

Autres subventions sollicitées :
DRAC AURA : 5 000 €
Région AURA : montant non communiqué
Département Puy-de-Dôme : 5 000 €

Compagnie : Iceberg théâtre

Titre de la création : Blitz Tempest

Discipline : Théâtre

Direction artistique : Luc Blanchard

La compagnie Iceberg théâtre est implantée depuis de nombreuses années à Clermont-Ferrand et a concentré son travail sur des laboratoires de jeu d'acteur, auxquels ont participé et se sont formés de très nombreux comédiens et étudiants en théâtre. Son prochain projet est une création librement inspirée de la Tempête, ultime œuvre de Shakespeare. A travers cette pièce, relatant l'histoire de Prospero et Miranda échoués sur une île, la compagnie souhaite évoquer un changement profond intervenu dans une âme humaine, un changement de vision sur le monde. Pour cela, la dramaturgie de la pièce sera réécrite en cinq tableaux : 1- la plage et l'ennui, 2- le déclenchement de la tempête, 3- l'errance et la folie, 4-l'anti-tempête, 5- la renaissance et la paix. Luc Blanchard privilégie un théâtre expérimental, basé sur l'émotion et l'improvisation, dans un dispositif immersif pour les acteurs.

L'équipe comprendra dix comédiens professionnels clermontois au plateau : Véronika Faure, Cheryl Maskell, Nicolas Amatulli, Fanny Caron, Mathilda Bernard, Jessy Khalil, Philippe George, Philippe Luneau, Dorian Sauvage, Solal Viala.

La création est programmée pour le second semestre 2024 car il s'agit d'un projet ambitieux et la compagnie a fait le choix d'étaler la production sur deux années en échelonnant ses demandes de subventions afin de financer les phases de travail ; l'association sollicite la Ville et le Conseil Régional en 2023 et sollicitera le Conseil Départemental et la Drac en 2024.

Budget total de création : 41 950 €
Subvention sollicitée : 12 000 € (28,6 %)
Subvention proposée : 10 000 €

Autres subventions sollicitées :
DRAC AURA : montant à définir en 2024
Région AURA : 20 000 €
Département Puy-de-Dôme : montant à définir en 2024

Compagnie : Compagnie de L'Abreuvoir
Titre de la création : Qu'est ce que le théâtre ?
Discipline : Théâtre
Direction artistique : Patrick Peyrat

Après avoir monté « Bienvenue dans l'espèce humaine, », Patrick Peyrat retrouve l'auteur Benoît Lambert (qui est également metteur en scène et directeur de la Comédie de Saint-Etienne), ici accompagné d'Hervé Blutsch. Ce texte ouvre la voie à une forme légère et désopilante destinée à lever toutes nos angoisses de la soirée au théâtre. A la manière de ce qui pourrait s'apparenter à une séance de formation d'entreprise, une comédienne et un comédien, répondent avec un professionnalisme débridé aux questions les plus essentielles : Est-ce qu'on doit s'habiller d'une façon spéciale ? Est-ce qu'on doit connaître la pièce avant ? Est-ce qu'on doit être d'accord avec la critique ? Est-ce qu'on peut manger des trucs en regardant le spectacle ? Est-ce qu'on peut tousser ? Et quand est-ce qu'on peut tousser ?... A travers cette optique décalée et humoristique, la pièce poursuit l'objectif de désacraliser la représentation théâtrale et renouer avec le désir et le plaisir du théâtre.

Les deux rôles seront interprétés par Fanny Caron et Sébastien Saint Martin.

La création est prévue pour l'automne 2023. Des résidences sont prévues à la Cour des trois Coquins. La compagnie souhaite également proposer ce spectacle dans les établissements scolaires.

Budget total de création : 49 800 €
Subvention sollicitée : 8 000 € (16 %)
Subvention proposée : 8 000 €

Autres subventions sollicitées :
DRAC AURA : 10 000 €
Région AURA : 8 000 €
Département Puy-de-Dôme : 8 000 €

Compagnie : La TraverScène
Titre de la création : Pour quelle raison compter nos cœurs ?
Discipline : Théâtre
Direction artistique : Julien Daillère

La compagnie La TraverScène est installée depuis 2020 à Clermont-Ferrand et est dirigée par Julien

Daillère. Cette compagnie, bien intégrée sur le territoire, a rapidement su créer un réseau de travail avec de nombreux artistes et acteurs culturels locaux (notamment grâce à plusieurs laboratoires sur le spectacle vivant et le distanciel).

Dans le cadre de l'année Blaise Pascal à Clermont-Ferrand, Julien Daillère propose un solo coopératif autour de la question de l'amour en lien avec l'œuvre du philosophe et scientifique. L'amour est-il devenu une compétence, un « soft skill » à travailler pour gagner en performance dans sa vie personnelle, spirituelle et professionnelle ?

Que devient l'amour quand il est guetté, évalué, analysé, conditionné, coaché, enseigné dans un objectif utilitariste ?

Si l'on suit la perception commune du pari pascalien, peut-on volontairement aimer, comme on déciderait de croire en Dieu, par intérêt ? La véritable pensée de Pascal, dans son approche passionnante des contradictions de l'être humain, ne propose-t-elle pas déjà un autre regard sur l'amour, aussi bien pour soi que pour les autres, loin d'un amour égoïste et à l'opposé d'un attachement qu'il s'interdisait à lui-même ?

Entre recherche historique et humour, le spectacle prendra la forme d'un solo coopératif, c'est à dire que le public sera invité à réaliser certains effets scéniques. La pièce pourra être proposée en salle, lieux non dédiés, ou en extérieur.

Des actions sont prévues dans plusieurs établissements scolaires, notamment au lycée Blaise Pascal de Clermont-Ferrand (représentations de la pièce et actions de médiation).

Budget total de création : 44 563 €

Subvention sollicitée : 7 000 € (15,7 %)

Subvention proposée : 7 000 €

Autres subventions sollicitées :

DRAC AURA : 8 000 €

Région AURA : montant non communiqué

Département Puy-de-Dôme : 7 000 €

Compagnie : Les ateliers du Capricorne

Titre de la création : Mémé Mops

Discipline : Théâtre d'objets / jeune public

Direction artistique : Céline Porteneuve

L'association « Les Ateliers du Capricorne » est une compagnie clermontoise qui a été soutenue de nombreuses fois par la Ville dans le cadre de créations dédiées au jeune public mêlant textes jeunesse, marionnettes et théâtre d'objets.

En 2022, Céline Porteneuve a entamé un labo autour du masque larvaire dans le but d'amorcer un premier travail autour de la création « Mémé Mops ». Pour ce labo, la compagnie avait reçu un soutien de la Ville de 2 500 €.

Cette création, s'inspirant du travail de l'illustratrice Elzbieta, part d'un personnage, le « Petit Mops », personnage enfantin et sans parole, avec son baluchon sur l'épaule. Il sera mis en résonance avec « mémé Mops », se trouvant à l'autre bout du chemin de la vie. La compagnie souhaite initier un travail intergénérationnel, réfléchissant sur le grand âge et sur l'enfance et questionner en même temps l'importance de l'imaginaire et de la mémoire en mettant en parallèle ou en résonance ces deux moments de la vie.

Des résidences sont prévues au Printemps 2023 (La 2Deuche à Lempdes, le Strapontin à Issoire, le Théâtre à la Coque à Hennebont). La création est prévue à l'automne 2023 au Festival « Juste pour Deux Mains » au Cendre. Plusieurs structures régionales sont partenaires du projet. La Cour des Trois Coquins accompagne toutes les étapes du projet en accueillant la compagnie pour des périodes de résidence en 2022 et 2023 avec de nombreuses ouvertures au public (tout public, écoles élémentaires,

EHPAD, CCAS service Seniors...). L'atelier de la Cour est également mis à disposition pour la construction des décors.

Budget total de création : 89 535 €
Subvention sollicitée : 8 000 € (9%)
Subvention proposée : 7 000 €

Autres subventions sollicitées :
DRAC AURA : 15 000 €
Région AURA : 12 000 €
Département Puy-de-Dôme : 7 000 €

Compagnie : Compagnie dramatique Dominique Freydefont

Titre de la création : Les mots de la Cour

Discipline : Lectures

Direction artistique : Dominique Freydefont

Dominique Freydefont propose un programme de lectures autour de textes de répertoire, classiques ou contemporains intitulé « Les Mots de la Cour » qui attire un public fidèle. Certaines lectures sont données par téléphone (« la cabine ») et feront l'objet de films diffusés sur YouTube. Par ailleurs, le cycle de lectures « en présentiel » à la Cour des Trois Coquins débutera en septembre 2023 pour 5 temps de lectures sur la saison 23-24.

Budget total de création : 13 000 €
Subvention sollicitée : 8 500 € (65%)
Subvention proposée : 6 000 €

Compagnie : Compagnie La Transversale

Titre de la création : Robinson 21- Ile de Béton

Discipline : Théâtre

Direction artistique : Cédric Jonchière

La compagnie La Transversale, dirigée par Cédric Jonchière a la volonté de travailler autour du mythe de Robinson Crusoë. S'inspirant de différentes versions (William Defoe, Michel Tournier), la compagnie s'inspire également de « L'île de béton » de JG Ballard, auteur de science fiction et d'anticipation.

Cette compagnie a déjà été aidée en 2021 à hauteur de 9 000 € pour le même projet. Ce projet n'a pas encore vu le jour car la compagnie a depuis changé d'axe artistique, conservant la thématique des « robinsonnades » mais changeant d'auteur et de vision.

Il est proposé d'accorder 1 000 € à la compagnie, en complément des 9 000 € déjà accordés, afin de mener à bien cette création.

Budget total de création : 73 220 €
Subvention sollicitée : 4 000 € (%)
Subvention proposée : 1 000 €

Autres subventions sollicitées :
DRAC AURA : 11 000 €
Région AURA : 11 000 €
Département Puy-de-Dôme : 6 000 €

CATEGORIE D – Petite forme

Compagnie : Axotolt

Titre de la création : Stabat ma terre

Discipline : concert très jeune public

Direction artistique : Virginie Basset

Virginie Basset est violoniste et travaille depuis de nombreuses années en direction de la toute petite enfance, public en direction de laquelle elle a développé plusieurs créations (Feutres, Et si violon chante ...) et actions artistiques et culturelles (interventions en néonatalogie auprès des enfants prématurés par exemple), dont la dernière en partenariat avec mille formes.

Elle souhaite proposer une nouvelle création en direction des tout petits, autour de l'œuvre « Stabat Mater » d'Antonio Vivaldi. La pièce sera réécrite pour une violoniste chanteuse et un percussionniste, Richard Héry, utilisant gong, tambour sur cadre et udu.

En rebaptisant la pièce « Stabat ma terre », Virginie Basset souhaite interroger sur le rapport des enfants à la biodiversité dans un monde qui évolue.

Budget total de création : 21 949 €

Subvention sollicitée : 7 000 € (31 %)

Subvention proposée : 4 000 €

Autre subvention sollicitée :

Spedidam : 2 500 €

Compagnie : Choréactif Association pour la création interdisciplinaire

Titre de la création : Homo laborans

Discipline : Audiovisuel

Direction artistique : Clotilde Amprimoz

Le projet « Homo Laborans » est venu du désir de rendre visibles des hommes et des femmes exerçant des métiers ayant un impact sur notre quotidien. Initié en milieu urbain, ce projet s'est également développé dans les territoires ruraux. La compagnie propose de prolonger ce projet en réalisant des portraits filmés de travailleurs sous forme de films documentaires d'une durée de 20 et 30 minutes filmés in situ. Chaque portrait correspond à une rencontre, à un travail mené en amont sur un territoire donné. La compagnie envisage de restituer cette démarche dans le cadre de performances avec des artistes danseurs, parallèlement aux projections de portraits filmés.

Budget total de création : 22 222 €

Subvention sollicitée : 4 500 € (20,25 %)

Subvention proposée : 4 000 €

Autres subventions sollicitées :

DRAC AURA : 5 000 € (obtenus en 2022, fonds de relance)

Région AURA : montant non communiqué

Département Puy-de-Dôme : 5 000 €

Compagnie : Parole conteuse

Titre de la création : Narcisse Pelletier

Discipline : Conte

Direction artistique : Marie-Odile Caleca

Marie-Odile Caleca est conteuse, implantée à Clermont-Ferrand depuis 2016.

Narcisse Pelletier, le Rêve Serpent Arc-en-Ciel est inspiré de l'histoire vraie d'un jeune mousse français

abandonné à l'âge de quatorze ans sur la côte nord-ouest de l'Australie, en 1858, suite au naufrage de son navire. L'adolescent fut recueilli dans une tribu aborigène et vécut avec eux pendant 17 ans. Il devint alors Anko, un pêcheur, chasseur, guerrier reconnu dans sa tribu Wantala. Mais la colonisation de l'Australie finit par s'étendre jusqu'à ce territoire du Cape York. En 1875, Anko fut repéré par l'équipage d'un bateau anglais pêcheur de perles et de bêche de mer. Il fut alors capturé, et finalement rendu à son village natal, Saint Gilles sur Vie en Vendée.

Trois dates ont été programmées à la Cour des trois Coquins les 26, 27 et 28 janvier.

Budget total de création : 10 000 €
Subvention sollicitée : 3 500 € (35%)
Subvention proposée : 2 500 €

Autre subvention sollicitée :
DRAC AURA : 4 350 €

Compagnie : Lignes de fuite - Ensemble

Titre de la création : Titanic- Spectaclematon

Discipline : Pluridisciplinaire (théâtre, vidéo, musique)

Direction artistique : Gaëlle Dauphin

Gaëlle Dauphin travaille sur une forme de théâtre performatif, proche des arts plastiques, où son objectif est de raconter des histoires sans le recours à la parole. Son précédent spectacle, « Vilain canard ! », a été soutenu par la Ville, lauréat Domino, et a bénéficié d'une bonne diffusion au niveau régional et national. En parallèle, Gaëlle Dauphin a créé une petite forme, Spectaclematon, adaptée de Vilain Canard, destinée à être diffusée dans les écoles et lieux non dédiés. Cette petite forme, produite pendant le Covid, a été largement diffusée.

Sa prochaine création qui portera sur l'histoire du Titanic est prévue pour la saison 24-25. Au préalable, Gaëlle Dauphin souhaite créer une petite forme « Titanic- Spectaclematon », courte, légère et tout terrain, comme un préambule au spectacle. Elle le décrit comme « une traversée émotionnelle, sensorielle et sans parole de l'histoire du Titanic ». La création est prévue pour mai 2023.

La vidéo sera créée par Laurène Lepeyre, la création sonore assurée par Félix Joguet, la manipulation assurée par Eva Murin.

Plusieurs partenariats ont été créés avec différentes structures au niveau national (les SUBS à Lyon, La Cabine à Angers ...)

Budget total de création : 46 948 €
Subvention sollicitée : 5 000 € (10,65 %)
Subvention proposée : 4 000 €

Autres subventions sollicitées :
DRAC AURA : 10 000 €
Région AURA : 7 000 €
Département Puy-de-Dôme : 1 000 € (aide à l'équipement)

CATEGORIE LABO – Aide à la recherche

Compagnie Komusin

Titre de la création : Labo « La ligne intérieure »

CM10032023_033

Discipline : Danse contemporaine
 Direction artistique : Eun Young Lee

La compagnie a ouvert en 2022 un laboratoire de recherche autour de la thématique de « la ligne intérieure », sujet de travail de la compagnie depuis ses débuts. Elle a ouvert ce laboratoire à des artistes issus de disciplines différentes (arts plastiques, vidéo, musique ...) afin d'affiner et de développer ce concept qui regroupe 6 notions : respiration, appuis, poids, présence, fluidité et énergie. Ce laboratoire sera une tentative de transmission transposée à d'autres médiums. Ouvert en 2022, ce laboratoire sera poursuivi en 2023, 24 jours de travail sont d'ores et déjà programmés.

Ce dispositif est soutenu par la Drac AURA au titre de l'aide à la recherche et accompagné par Boom Structur. La Ville a accordé une première aide de 3 500 € en 2022.

Budget total du Labo (2022 et 2023) : 22 051 €
 Subvention sollicitée : 3 500 €
 Subvention proposée : 2 500 €

Autres subventions sollicitées :
 DRAC AURA : 7 000 €

Récapitulatif des aides proposées :

| Catégorie B – Professionnels reconnus | Catégorie D – Petite forme | Catégorie LABO |
|--|---|-----------------------------|
| La Fauvette : 6 000 € Compagnie : Et si demain... : 7 000 € Iceberg Théâtre : 10 000 € Compagnie de L'Abreuvoir : 8 000 € La Traverscène : 7 000 € Les Ateliers du Capricorne : 7 000 € Compagnie dramatique Dominique Freydefont : 6 000 € Compagnie La Transversale : 1 000 € | Axotolt : 4 000 € Choréactif Association pour la création interdisciplinaire : 4 000 € Parole Conteuse : 2 500 € Lignes de fuite- Ensemble : 4 000 € | Compagnie Komusin : 2 500 € |
| TOTAL : 69 000 € | | |

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de soutenir les projets mentionnés ci-dessus.

| | | | | | | | |
|----------------------------|----|---|-------------------------|---|---------------|---|---------------------|
| TOTAL VOTANTS : | 54 | = | 48 Conseillers Présents | + | 6 Représentés | - | 0 Non participation |
| TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : | 54 | = | Pour : 54 | + | Contre : 0 | | |
| Abstention : | 0 | | | | | | |

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand

